



LES ÉCRENNES

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2024

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le douze avril à 19H00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué conformément à l'article 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du Conseil de la Mairie, sous la présidence de Gilles NESTEL, Maire.

Sont présent(e)s: Gilles NESTEL, Jean-Noël PRIEUX, Aïcha OUERTATANI, Rémy SAILLET, Yann BALLET, Séverine BARNIER, Michel BRUNELLI-BRONDEX, Béatrice CAPITAINE, Philippe COQUET, Tristan DUMONT, Angélique FACQUEZ, Eldric GIRAUT, Michel LE BELLEC, Pascal NOËL

Représenté :

Excusé :

Absent : Laurent LEBRUN-TRAVERS

Secrétaire de séance : Tristan DUMONT

DATE	NUMERO	OBJET	APPROUVÉE/ REJETÉE
12/04/2024	DE_2024_008	VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2024	APPOUVÉE PAR 14 VOIX POUR
12/04/2024	DE_2024_009	VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024	APPROUVÉE PAR 14 VOIX POUR
12/04/2024	DE_2024_010	VOTE DES SUBVENTIONS	APPROUVÉE PAR 14 VOIX POUR
12/04/2024	DE_2024_011	VENTE DU LOCAL COMMUNAL 44 RUE GRANDE	APPROUVÉE PAR 12 VOIX POUR 2 ABSTENTIONS
12/04/2024	DE_2024_012_2	AVIS SUR LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT AU TITRE DE LA LEGISLATION DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT SCEA DE BRUILLE	APPROUVÉE PAR 6 VOIX POUR 2 VOIX CONTRE 6 ABSTENTIONS
12/04/2024	DE_2024_13	CONVENTION DE TRANSFERT DE MATERIELS ACQUIS PAR LE FONDS D'INNOVATION PÉDAGOGIQUE DE L'ÉTAT	APPROUVÉE PAR 13 VOIX POUR 1 VOIX CONTRE

Le Maire, Gilles NESTEL



AFFICHÉ LE 19 04 2024